021-242100410-20150625-2015-06-25_039-DE

Date de télétransmission : 30/06/2015 Date de réception préfecture : 30/06/2015

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président: M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015 Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Scrutin: Pour : 72

ABSTENTION : 0 - CONTRE : 5

Ne se prononce pas : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT M. Jean-Claude GIRARD M. Thierry FALCONNET M. Pierre PRIBETICH M. Patrick MOREAU Mme Claudine DAL MOLIN M. Jean ESMONIN Mme Louise BORSATO Mme Stéphanie MODDE M. Patrick CHAPUIS Mme Christine MARTIN M. Louis LEGRAND Mme Nathalie KOENDERS M. Patrick ORSOLA Mme Danielle JUBAN M. Rémi DETANG Mme Lê Chinh AVENA Mme Florence LUCISANO Mme Catherine HERVIEU Mme Hélène ROY Mme Anne PERRIN-LOUVRIER M. Georges MAGLICA Mme Céline TONOT M. José ALMEIDA M. Jean-François DODET M. Joël MEKHANTAR M. Jean-Philippe MOREL M. François DESEILLE Mme Sladana ZIVKOVIC M. Nicolas BOURNY Mme Colette POPARD Mme Océane CHARRET-GODARD Mme Corinne PIOMBINO M. Michel JULIEN M. Alain HOUPERT M. Jean-Louis DUMONT M. Frédéric FAVERJON Mme Anne ERSCHENS M. Patrick BAUDEMENT M. Didier MARTIN M. Laurent BOURGUIGNAT M. Dominique SARTOR M. Dominique GRIMPRET Mme Catherine VANDRIESSE M. Damien THIEULEUX M. Michel ROTGER M. François HELIE Mme Michèle LIEVREMONT M. Jean-Patrick MASSON Mme Chantal OUTHIER M. Philippe BELLEVILLE Mme Badiaâ MASLOUHI M. Emmanuel BICHOT M. Gilbert MENUT M. André GERVAIS Mme Fréderika DESAUBLIAUX Mme Noëlle CAMBILLARD M. Benoît BORDAT M. Hervé BRUYERE M. Cyril GAUCHER. Mme Anne DILLENSEGER Mme Sandrine RICHARD

Membres absents:

M. Laurent GRANDGUILLAUME

M. Roland PONSAA

M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD

M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT

M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN

M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Joël MEKHANTAR

M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Fréderika DESAUBLIAUX

M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY

M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA

M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER

M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO

Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

GD2015-06-25 039 N°39 - 1/2

OBJET: POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - LOGIVIE : acquisition-amélioration de 11 logements (8 PLUS, 3 PLAi), 35-37 rue Chabot-Charny à Dijon

LOGIVIE réalise l'acquisition-amélioration de 11 logements situés 35/37 rue Chabot Charny à Dijon. Cette opération a été financée par le Grand Dijon au titre de sa Délégation 2014 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention communautaire relatives au développement de l'offre d'habitat à loyer modéré, LOGIVIE, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté urbaine à hauteur de :

- 108 000 € au titre des PLUS.
- 64 800 € au titre des PLAi,

représentant 10,3 % du coût prévisionnel TTC (1 672 583 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur le concours financier du « 1% Logement », ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservation de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à LOGIVIE 13 rue des Docks BP 538 58005 NEVERS cedex-, pour l'opération d'acquisition-amélioration de 11 logements (8 PLUS, 3 PLAi), situés 35/37 rue Chabot Charny à Dijon, deux subventions d'un montant total de 172 800 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement communautaire :
 - 108 000 € au titre des PLUS,
 - 64 800 € au titre des PLAi.
- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par LOGIVIE, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2015-06-25 039 N°39 - 2/2